

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 25 SEPTEMBRE, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

Date de convocation : 18 septembre 2024

MEMBRES PRESENTS :

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Marie-Claire NEAUD, Hassen SFAR, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Clémence BOUDET, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES :

Fadilla DAHMANI, Robert LECOCQ, Frédéric MILLAC, Jean Leopold SIWE-NANA, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Frédéric CROS, Christine DALLA VALLE.

POUVOIRS :

Fadilla DAHMANI À François NEBOUT,
Robert LECOCQ À Isabelle BOURIAU,
Frédéric MILLAC À Robert JABOUILLE,
Jean Leopold SIWE-NANA À Michel BONNEFOND,
Erika BONNEAU À Annie MARAIS,
Pascal BUCHEMEYER À Marianne IRIARTE-HUET,
Frédéric CROS À Sabrina BURON,
Christine DALLA VALLE À Sandra BISBAU.

MEMBRE ABSENT :

Mallory PEYRONAUD.

Monsieur Hassen SFAR a été nommé secrétaire de séance

N° 2024-094- Attribution subvention AAP Quartier été 2024

Suite à la diffusion de l'appel à projet « Quartier d'été 2024 », deux structures ont sollicité la ville de Soyaux :

- CSCS Flep – « Un été Olympique » : la structure demande un financement de 5 000€ dans le cadre de l'ensemble des animations organisées sur les territoires ainsi que les sorties proposées aux familles.
→ Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500€, qui viendra compléter le financement annuel pour du projet « Flep partout, pour tous, par tous » sur la période estivale.
- SA XV- « Beach Rugby » : la structure demande un financement de 1 000€ dans le cadre des animations proposées aux Bourgines tous les mardis et des sorties sur l'ensemble du département proposées du mercredi au vendredi à destination des jeunes issus des QPV.
→ Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000€

Dans le cadre de la délibération 2024-038 portant sur l'attribution de subvention dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville, le CSCS FLEP a reçu une subvention de 2 500€ pour l'action « Forum emploi ».

Les membres de la commission ont proposé qu'un complément soit accordé lors de la deuxième vague d'attribution des subventions de l'enveloppe politique de la ville.

Aussi il est proposé de compléter le financement en accordant un complément d'un montant de 4 500.00€.

En application des dispositions :

- Du Code général des collectivités territoriales,
- Du Code général de la fonction publique,
- De la Loi n°2018-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,
- De l'Art.6 de la loi n° 2018-173 du 21 février 2017, relatif aux contrats de ville,

Considérant le souhait de la commune de soutenir les projets associatifs dans le quartier du Champ de Manœuvre, qui ont trait avec les objectifs du Contrat de Ville, et dans le cadre de l'AAP de l'année 2024,

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité – M. MONTEIRO ne prenant pas part au vote – approuve les attributions suivantes :

- une subvention de 1 500€, qui viendra compléter le financement annuel pour du projet « Flep partout, pour tous, par tous » sur la période estivale
- une subvention de 1 000€ au SAXV pour son action « Beach Rugby »
- une subvention de 4 500.00€ pour forum emploi

Fait et délibéré en mairie, le 25 septembre 2024.

Le maire,


François NEBOUT